

Présentation du Groupe Maple et du Groupe TMX

Autorité des marchés financiers (AMF)

**(Audiences publiques
sur les transactions proposées
par le Groupe Maple relativement au Groupe TMX
et à d'autres entreprises)**

**Le 24 novembre 2011
Montréal (Québec)**

Par ordre de présentation :

Luc Bertrand

Vice-président du conseil
Banque Nationale Groupe financier

Marie Giguère

Première vice-présidente, Affaires juridiques et secrétariat
Caisse de dépôt et placement du Québec

Alain Miquelon

Président et chef de la direction
Bourse de Montréal

Tom Kloet

Chef de la direction
Groupe TMX

<LA VERSION PRONONCÉE FAIT FOI>

LUC BERTRAND

Bonjour,

Merci de nous offrir la possibilité d'être parmi vous, ici, aujourd'hui.

Je suis en compagnie du chef de la direction du Groupe TMX, M. Tom Kloet; du président de la Bourse de Montréal, M. Alain Miquelon; ainsi que de M^{me} Marie Giguère, qui est première vice-présidente, Affaires juridiques et secrétariat de la Caisse de dépôt et placement du Québec, et qui représente l'un des investisseurs du Groupe Maple établis au Québec.

Nous vous avons présenté une proposition aux fins d'examen; nous croyons que cette proposition va ouvrir la voie à une nouvelle ère de prospérité et de croissance pour le Groupe TMX, pour la Bourse de Montréal, pour le milieu financier québécois et pour l'ensemble des marchés financiers canadiens.

À notre avis, l'intégration de la bourse et des services de compensation pour la gamme complète des titres et des produits dérivés permettra de réaliser des efficacités importantes, de créer des conditions favorisant l'intensification de l'activité économique et l'augmentation des investissements internationaux au Canada, et contribuera à la stabilité du système financier canadien.

Par ailleurs, nous sommes convaincus que le modèle que nous proposons va renforcer la position du Groupe TMX sur l'échiquier mondial, ce qui aura pour effet d'accroître la capacité de notre marché financier d'assurer sa croissance et d'être gagnant dans un marché de plus en plus mondialisé et de plus en plus hyperconcurrentiel.

Voici le défi que nous avons à relever : le Canada doit accroître son efficacité dans un monde où le capital est mondial et mobile.

Nous formons un marché de taille relativement modeste, qui représente environ 3 % du PIB mondial et un pourcentage comparable du capital mondial. Nous avons aussi au sud de nos frontières un concurrent qui est beaucoup plus gros que nous.

Pour être concurrentiels, pour devenir une destination plus attrayante pour les investissements de capitaux et pour susciter de l'activité sur les marchés financiers, nous devons améliorer notre offre actuelle, et ce, de manière convaincante.

La proposition dont nous discutons avec vous aujourd'hui permet d'atteindre cet objectif.

Avantages liés aux marges croisées que comporterait l'intégration de la CDS

Par exemple, l'intégration des marchés comptant et des services de dépôt des Services de dépôt et de compensation CDS, la CDS, à ceux du Groupe TMX comportera d'importants avantages potentiels pour le marché, comme des marges croisées, la réaffectation de capitaux et la gestion des risques.

Une firme de courtage de valeurs mobilières qui effectue des opérations sur actions et sur produits dérivés ne peut voir sa position nette sur un écran d'ordinateur. En intégrant les systèmes d'information et de gestion des risques de la CDS et ceux de la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés, la CDCC, nous réglerons ce problème, en offrant au milieu du courtage un système qui sera d'une simplicité et d'une efficacité sans précédent.

Avec le système que nous proposons, les courtiers seront en mesure de mieux comprendre les fluctuations quant à leur exposition aux risques et quant aux marges obligatoires; ils auront aussi accès aux renseignements dont ils ont besoin pour dégager plus efficacement leurs positions nettes. Cette situation peut améliorer l'affectation des capitaux et réduire l'exposition aux risques, tout en diminuant les coûts liés à la technologie et à la connectivité.

Dans le cas de la Bourse de Montréal, les efficiences liées aux marges croisées au sein des maisons de courtage contribueront à la croissance du capital disponible aux fins d'investissement et de négociation dans le secteur des produits dérivés, ce qui permettra potentiellement d'accroître les volumes et d'assurer la croissance du chiffre d'affaires.

Pour ce qui est du marché des actions, une augmentation du volume peut, au fil du temps, avoir le potentiel d'offrir aux entreprises québécoises de nouvelles occasions de formation de capital, et ce, qu'il s'agisse de marques phares ou d'entreprises émergentes plus petites, qui sont le poumon de l'économie québécoise. La transaction que nous proposons est porteuse, en ce sens qu'elle peut susciter de nouvelles occasions à saisir en termes d'expansion et d'innovation.

Intégration de la CDS et amélioration de la gestion des risques

Par ailleurs, une intégration plus étroite des services de négociation, de compensation et de règlement, tant pour les actions que pour les produits dérivés, permettra aux organismes de réglementation et à la Banque du Canada d'exercer un meilleur suivi sur les activités, afin d'identifier et de gérer plus rapidement les risques au sein du système. Cela comporte des avantages importants pour toutes les parties concernées – y compris pour des millions d'investisseurs répartis dans l'ensemble du Canada.

De plus, l'intégration de la CDS et de la CDCC au sein d'une même entreprise peut constituer une solution à long terme pour la compensation des produits dérivés hors cote. Les pays membres du G20 se sont engagés à proposer d'ici la fin de 2012 des solutions aux problèmes liés au marché hors cote. À l'heure actuelle, la CDS et la CDCC travaillent de concert, afin de trouver une solution pour le marché de la mise en pension des titres. À l'avenir, grâce à une plateforme mieux intégrée, ces entreprises seront en mesure d'offrir une solution plus efficace et plus durable pour la contrepartie centrale effectuant la compensation des produits dérivés hors cote sur titres à revenus fixes.

Si l'intégration se réalise avec succès, elle comportera l'avantage supplémentaire lié à une entreprise de plus grande taille, ce qui créera de la valeur pour toutes les maisons de courtage de valeurs mobilières, grâce à des coûts plus faibles et à une meilleure gestion du capital. L'incidence favorable sur le maintien des liquidités peut réduire la pression exercée quant aux exigences de garantie accessoire relevées dans le cadre de Bâle III.

J'aimerais ici insister sur le fait que nous nous attendons à ce que ces avantages soutiennent le succès de tous les participants du marché, indépendamment de leur taille, qu'ils soient ou non associés à Maple.

Libre-accès et engagements quant à l'établissement des prix

Afin de démontrer plus en profondeur notre objectif de favoriser un environnement inclusif, nous avons pris des engagements par écrit, qui sont conformes aux exigences actuelles en matière de réglementation. Nous nous sommes effectivement engagés à maintenir les prix à un niveau équitable et raisonnable, ainsi qu'à garantir le libre-accès à tous les participants de la CDS.

Nous n'introduirons pas de modèles d'établissement de prix à deux paliers à la CDS; nous mettrons en œuvre une politique d'établissement des prix judicieuse, qui renforcera notre engagement à servir le marché et à créer de la valeur pour l'ensemble des participants. À cet égard, une annonce devrait être faite au début de décembre.

Il est important de souligner qu'à la suite de la transaction que nous proposons, la participation dans la CDS détenue par les maisons de courtage affiliées à des banques va chuter de manière significative par rapport à la position majoritaire et de contrôle qu'elles détiennent aujourd'hui; ce pourcentage va s'établir sous la barre des 28 %. Par ailleurs, la CDS deviendra une filiale à part entière d'une société cotée en bourse, avec toutes les exigences relatives à la gouvernance associées à ce statut.

De plus, dans le cadre de la conversion de la CDS, qui passera du modèle actuel de récupération des coûts à celui d'entreprise « à but lucratif », nous maximiserons les occasions de réduction des coûts, ce qui nous permettra d'investir dans la technologie

et dans l'infrastructure, afin d'offrir aux marchés canadiens une chambre de compensation plus efficace.

Nous allons aussi élargir l'offre de la CDS, afin de proposer au marché des services à valeur ajoutée, de la même manière que le font les autres chambres de compensation à but lucratif ailleurs dans le monde.

« À but lucratif » ne veut pas dire « prix élevés ». Au contraire, cela signifie que l'accent sera mis sur la croissance, sur les nouvelles idées et sur les innovations, dans le but d'attirer de nouveaux clients et de favoriser l'expansion de l'entreprise. Nous avons constaté le succès de cette formule dans le cadre de la démutualisation des bourses – nous tirerons parti de cette expérience pour faire en sorte que la CDS connaisse davantage de succès.

Un engagement envers Montréal

Au Québec, la décision de se spécialiser dans les produits dérivés a été prise en 1999. Au cours des 12 dernières années, la Bourse de Montréal a été un catalyseur du développement de cette expertise au Québec. L'Autorité des marchés financiers, l'AMF, a joué un rôle important à cet égard.

Nous croyons que notre proposition constitue l'étape logique suivante dans cette aventure et qu'elle soutient le développement soutenu du secteur montréalais des services financiers.

La Bourse de Montréal restera la bourse canadienne nationale pour la négociation des produits dérivés, et la CDCC, établie à Montréal, continuera d'agir à titre de chambre de compensation pour nous.

De plus, Montréal deviendra un Centre d'excellence pour le développement de produits dérivés et de solutions liées à ce type de produits, de même que pour la recherche novatrice et pour le développement de technologies de pointe pour la négociation et la compensation des produits dérivés.

Pour soutenir cet engagement, nous avons reconfirmé chacun des engagements pris par le Groupe TMX en 2008, à l'égard de la Bourse de Montréal et de la CDCC. Nous avons également pris des engagements additionnels, de manière à renforcer la position de Montréal sur le marché des produits dérivés au cours des années à venir.

Indépendance de la gouvernance

Nous avons également pris des engagements fermes quant au type d'actionnariat et quant au type de gouvernance qui sera exercé. Le modèle d'actionnariat et de

gouvernance a été conçu avec soin, afin de faire en sorte qu'aucun groupe d'actionnaires ne détienne le contrôle de l'institution.

- Nous prévoyons que, une fois la transaction conclue, les maisons de courtage de valeurs mobilières affiliées à des banques détiendront une participation inférieure à 28 % dans l'institution.
- Environ 46 % des actions seront détenues par les quatre principales caisses de retraite du Canada, dont la Caisse de dépôt et placement du Québec; la plus grande compagnie d'assurance du Canada; deux maisons de courtage de valeurs mobilières indépendantes; et deux autres chefs de file du milieu financier québécois, c'est-à-dire le Mouvement Desjardins et le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.).
- Les actionnaires publics détiendront la participation de 26 % restante.
- Il est important de souligner qu'il n'existe aucune convention entre les actionnaires, visant à orienter les décisions des investisseurs de Maple une fois que la transaction aura été conclue.
- Enfin, nous maintiendrons à 10 % la participation maximale qu'un actionnaire pourra détenir dans l'institution, comme le prévoient actuellement l'AMF et la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, la CVMO.

Enfin, question d'assurer l'indépendance des administrateurs, un nouveau conseil d'administration sera formé pour la nouvelle société ouverte; le modèle de gouvernance retenu sera celui qui existe actuellement au Groupe TMX, qui assure beaucoup de rigueur.

- Au moins 50 % des administrateurs seront indépendants;
- 25 % des administrateurs seront résidents du Québec;
- 25 % des administrateurs posséderont une expertise des produits dérivés;
- Il y aura aussi un administrateur provenant du milieu des maisons de courtage de valeurs mobilières indépendantes;
- Le comité de gouvernance d'entreprise ainsi que le comité des finances et de la vérification du conseil seront formés exclusivement d'administrateurs indépendants, et nous nommerons un président indépendant pour diriger le conseil d'administration du Groupe TMX.

Ces mesures, tout comme les divers engagements qui ont été pris envers l'AMF et les commissions des valeurs mobilières des autres provinces, permettront au Groupe TMX de jouer son rôle essentiel de bourse centrale neutre, au service de l'ensemble des participants du marché.

Conclusion

Les éléments que nous avons proposés avec le soutien du Groupe TMX constituent un plan judicieux – un plan qui sert les intérêts de l'ensemble des participants du marché et l'ensemble des marchés financiers du Canada.

Nous estimons aussi qu'il s'agit d'un plan qui comporte une valeur potentielle extraordinaire pour le milieu financier de Montréal et du Québec.

Nous croyons dans le potentiel futur de la Bourse de Montréal et de la CDCC. Par ailleurs, nous sommes convaincus que nous pouvons travailler tous ensemble pour tirer parti des forces manifestes du Groupe TMX, pour en faire l'une des bourses les plus concurrentielles du monde.

Je vous remercie de votre attention; je suis évidemment à votre disposition pour répondre aux questions que vous pourriez avoir à la suite de ma présentation et de celle de chacun de mes collègues.

J'invite maintenant M^{me} Marie Giguère, de la Caisse de dépôt et placement, à prendre la parole.

MARIE GIGUÈRE

Quelques mots sur la structure de gouvernance proposée par Maple

Maple compte 13 investisseurs : 4 sont des banques, 4 sont des caisses de retraite, deux sont des courtiers indépendants non-affiliés à une banque et les 3 autres sont Desjardins, Manulife et le Fonds de solidarité.

À la conclusion de la transaction, les caisses de retraite représenteront la catégorie d'actionnaires de Maple qui détiendront, collectivement, le plus grand pourcentage au total de Maple (entre 28 et 35 %). Certains investisseurs de Maple, dont les quatre caisses de retraite, concluront une entente avec Maple en vertu de laquelle un droit de nomination d'un représentant sur le conseil d'administration de Maple leur sera accordé. Ce droit est un droit individuel et il n'existera aucune entente entre les investisseurs relativement à l'exercice de ce droit de nomination.

L'Autorité ainsi que d'autres observateurs se questionnent à savoir si Maple, en raison du rôle d'utilité publique qui pourrait être associé à une bourse, devrait appliquer des critères de gouvernance différents des critères actuels retenus par les règles TMX. Cette divergence aurait notamment pour effet de présumer que les administrateurs nommés par les caisses de retraite seraient non-indépendants, et ce, en raison du fait que les caisses de retraite détiendront une participation dans Maple. Cette présomption créerait un important précédent en matière de gouvernance. Je discuterai plus en détail

cet après-midi de cette question mais j'aimerais rappeler ce matin l'engagement des caisses de retraite envers les principes de bonne gouvernance.

Je rappelle que les caisses de retraite appliquent tous des principes de gouvernance rigoureux dans le cadre de leur décision d'investissement. OТПP, CPPIB et AIMCo sont membres de la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance alors que la Caisse collabore avec cet organisme. La juste composition du conseil d'administration de Maple reflète ces principes rigoureux de gouvernance.

À ce titre, tous les investisseurs de Maple reconnaissent que les normes les plus élevées en matière de gouvernance doivent être appliquées à l'égard de Maple afin que Maple puisse exercer ses opérations boursières et de compensation dans le respect de l'intérêt public. Ces normes doivent viser des matières telles que la restriction de propriété au-delà de 10 % ainsi que des règles de gouvernance quant à la composition du conseil d'administration.

C'est dans le respect de cet intérêt public, qu'un conseil d'administration majoritairement indépendant est proposé et que nous avons déterminé que les membres fondateurs de Maple autres que les organisations participantes doivent être considérés comme des administrateurs indépendants.

Enfin, la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance s'est prononcée clairement sur la gouvernance proposée par Maple dans sa lettre de commentaires soumise en vue des audiences publiques. La Coalition appuie les règles proposées par Maple et visant à définir la composition du conseil de Maple.

La Coalition mentionne qu'en l'absence d'une entente visant l'exercice des droits de nomination en vertu de laquelle les investisseurs agiraient conjointement ou de concert, ces éléments ne sont pas suffisants pour s'éloigner de la définition d'indépendance établie par la législation.

ALAIN MIQUELON

Merci, Marie.

Comme vous le savez, nous exploitons, à partir de Montréal, une entreprise de négociation de produits dérivés et de compensation de classe mondiale, en ayant recours à l'expertise et au savoir-faire locaux. Depuis 2008, soit depuis que nos activités ont été regroupées avec celles du Groupe TMX, notre entreprise est en pleine croissance et est florissante.

Chaque jour de nouveaux produits novateurs sont mis en marché à partir de Montréal, à l'intention des investisseurs de partout dans le monde. Par ailleurs, des capitaux provenant de l'étranger sont investis au Canada par l'intermédiaire de la Bourse de Montréal. Tous ces investissements renforcent notre bourse et font ressortir l'importance grandissante de Montréal sur la scène internationale.

En 2001, notre volume négocié en bourse était de 51 000 contrats par jour en moyenne. Nous prévoyons que, pour le mois de novembre de cette année, notre moyenne se situera autour de 250 000 contrats, ce qui représente une augmentation de près de 400 %.

Depuis le regroupement de notre entreprise avec le Groupe TMX, le volume de négociation de la Bourse de Montréal a beaucoup augmenté. Par exemple, en 2008, le volume moyen quotidien était de 151 000 contrats, alors qu'à la fin du mois d'octobre dernier, nous avons déjà franchi le cap des 250 000 contrats, ce qui représente une augmentation de 66 %. Le volume de nos contrats à position ouverte a presque doublé, passant d'à peine plus de 2 millions en 2008 à plus de 4 millions au cours des 10 premiers mois de 2011.

Pour illustrer davantage le caractère mondial du secteur des produits dérivés, il suffit de jeter un coup d'œil à la composition de nos participants. À l'heure actuelle, la Bourse de Montréal compte 52 participants provenant du Canada. Nous comptons maintenant 32 participants en provenance des États-Unis, soit six de plus qu'avant, et un total de 7 participants du Royaume-Uni.

Il s'agit là d'un changement important dans notre entreprise, de même que dans nos activités de développement des affaires.

Nous sommes d'avis que plus de 50 % du volume des contrats de dérivés est généré à l'extérieur du Canada, ce qui démontre davantage les aspects concurrentiels de notre entreprise sur le plan mondial.

Pour soutenir notre croissance dans les nouveaux marchés, nous avons récemment ouvert un bureau permanent à Londres, afin de faire une mise en marché plus efficace de la Bourse de Montréal et de Montréal auprès de nos clients européens, dans ce qui constitue l'un des plus grands centres financiers du monde.

Le déploiement de notre système SOLA est un autre exemple important qui illustre bien notre succès à l'échelle nationale et internationale. Ce système, qui a été mis au point ici, à Montréal, par des experts des milieux de la technologie et de la finance, est largement reconnu comme l'une des meilleures plateformes de négociation et de compensation des produits dérivés du monde.

Le système SOLA représente la principale technologie qu'utilisent la Bourse de Montréal, la CDCC et la Bourse d'options de Boston – dont la Bourse de Montréal est l'actionnaire principal. Le système SOLA est aussi l'infrastructure technologique utilisée pour la négociation des produits dérivés à la Bourse de Londres, par l'intermédiaire de son système multilatéral de négociation Turquoise, à la *Oslo Børs* et à la *Borsa Italiana*, en Europe.

Fait important à souligner, le développement des prochaines améliorations qui seront apportées au système SOLA se fera à Montréal.

Ici, au Canada, à la demande de l'industrie, nous sommes en train de mettre au point l'infrastructure pour les services de contrepartie centrale du marché canadien de la mise en pension des titres à revenu fixe. Nous prévoyons que ce système sera livré au cours du premier trimestre de 2012.

Comme Luc l'a souligné, je crois que nos capacités, plus particulièrement si elles sont combinées avec celles de la CDS, nous placeront dans une position extrêmement avantageuse pour le mandat plus large portant sur la compensation des produits dérivés hors cote, qui est actuellement à l'étude au sein de l'industrie.

À l'heure actuelle, la Bourse de Montréal et la CDCC emploient 232 personnes. Même si le nombre d'emplois est en grande partie demeuré inchangé depuis le regroupement de nos activités avec celles du Groupe TMX, la nature de ces emplois a beaucoup changé.

Ainsi, comme prévu dans le plan d'intégration déposé en 2008, nous avons procédé à des ajustements dans le but de consolider les services de soutien et les fonctions administratives. Toutefois, comme cela avait été annoncé à l'époque, les économies ainsi réalisées ont été réinvesties dans l'innovation et la croissance; nous avons embauché des experts des secteurs des produits financiers complexes et du

développement technologique. Ces mesures se sont traduites par la création d'un plus grand nombre d'emplois spécialisés à valeur ajoutée, qui contribuent à stimuler la performance économique générale à l'échelle locale et accroissent la compétitivité de notre ville.

Pour ce qui est de la performance commerciale de la Bourse de Montréal, comme cela a été mentionné précédemment, la croissance du chiffre d'affaires est très forte, malgré un niveau de volatilité généralement faible sur nos produits de taux d'intérêts de référence.

Réaliser notre plein potentiel dans le secteur des produits dérivés est un objectif que visent tous les chefs de file du secteur financier du Québec. Pour soutenir la croissance continue du secteur, la Bourse de Montréal a été l'un des membres fondateurs de Finance Montréal, la grappe financière du Québec. L'une des principales priorités de Finance Montréal est de lancer des projets qui renforcent le secteur des produits dérivés. La Bourse de Montréal est extrêmement active à cet égard; elle dirige les efforts visant à concevoir un plan faisant la promotion du leadership solide que nous exerçons depuis des années dans ce secteur.

La Bourse de Montréal fonctionne au sein d'une famille de bourses et de marchés financiers. Ensemble, nous contribuons directement au succès du Québec. Ainsi,

- Plus de 123 entreprises québécoises représentant une capitalisation boursière de plus de 220 milliards \$, sont inscrites à la Bourse de Toronto.
- Quelque 158 autres entreprises sont inscrites à la Bourse de croissance TSX.
- Enfin, cette année, les émetteurs établis au Québec ont réuni des capitaux se chiffrant à plus de 2,5 milliards \$. Nous sommes fiers du travail que nous avons accompli pour soutenir leur succès.

J'ai beaucoup confiance en notre avenir; je crois aussi que la Bourse de Montréal va poursuivre sa croissance et qu'elle va demeurer florissante au cours des années à venir.

Nous allons continuer d'innover et d'investir. Nous allons également continuer d'exporter partout à travers le monde l'expertise que nous avons acquise dans la négociation et la compensation des produits dérivés, et ces activités seront dirigées à partir de Montréal.

Je serai heureux de répondre à vos questions après la présentation de Tom, à qui je cède maintenant la parole.

TOM KLOET

Merci, Alain.

C'est à mon tour de remercier l'AMF pour la tenue des audiences publiques auxquelles nous participons aujourd'hui.

Comme je l'ai mentionné à maintes reprises, le Groupe TMX et les bourses que nous exploitons constituent la pierre angulaire des marchés financiers du pays.

L'AMF a une décision importante à prendre. Cette décision sera lourde de conséquences pour les marchés financiers canadiens, ainsi que pour leur compétitivité future à l'échelle mondiale. Je vous remercie tous et toutes pour le temps et les efforts que vous investissez dans cette affaire importante.

Nous sommes conscients du rôle que nous jouons et de son importance pour le Canada et pour le Québec. Le Groupe TMX est fier de sa contribution. Nous avons une responsabilité évidente quant à la direction de cette institution au bénéfice des collectivités dans lesquelles nous évoluons et de tous les participants qui ont recours aux services de nos bourses.

Notre conseil d'administration partage ce point de vue; il prend d'ailleurs très au sérieux les responsabilités qu'il a à l'égard de l'ensemble des marchés financiers, de même que le respect du mandat du Groupe TMX pour ce qui est d'agir dans l'intérêt public.

Lorsque nous avons décidé de soutenir la proposition du Groupe Maple, nous avons adopté un point de vue général et englobant.

Nous avons évalué soigneusement l'incidence qu'aurait la transaction proposée sur les marchés financiers canadiens. Grâce à des ajustements à la proposition initiale, qui ont fait l'objet d'une réflexion approfondie – qui sont décrits dans la convention de soutien – nous avons assuré l'indépendance de la gouvernance du Groupe TMX, tout comme notre capacité à demeurer le catalyseur central des marchés canadiens. Nous croyons que cette transaction entraînera des avantages importants pour les participants des marchés financiers et qu'elle accroîtra la compétitivité du Canada à l'échelle mondiale.

Nous avons ensuite analysé attentivement la proposition à l'aune de notre plan d'affaires actuel. Avec cette entente, notre capacité à mettre en œuvre un plan d'affaires axé sur la croissance se trouve améliorée et accélérée, et la position générale de notre entreprise est même renforcée.

Nous croyons que cette proposition nous permet d'aller de l'avant et qu'elle comporte des avantages pour l'ensemble de nos intervenants, partout au Canada et ici, au Québec. Cette transaction nous offre de nouvelles occasions de croissance, tout en

ajoutant à la valeur existante que nous offrons au marché financier canadien et aux collectivités dans lesquelles nous avons des activités.

La bonne voie à suivre

La proposition de Maple offre au Groupe TMX la possibilité de créer une bourse et des services de compensation pleinement intégrés. Nous croyons que ce modèle va générer d'importants avantages pour l'ensemble des participants et pour le marché en général.

En fait, depuis de nombreuses années, nous faisons la promotion de certains aspects du modèle qui est maintenant officiellement proposé par Maple. Par exemple, le regroupement de la CDS et du Groupe TMX comporte des efficiences importantes, qui nous permettent d'assurer plus rapidement la croissance des marchés financiers canadiens et de maximiser notre capacité à concurrencer d'autres bourses et à être gagnants à l'échelle internationale.

L'intégration de la CDS au sein du Groupe TMX comportera un certain nombre d'avantages pour le marché.

- Les marges croisées vont libérer des capitaux pour nos membres évoluant dans le secteur de la compensation et vont favoriser les activités de négociation dans l'ensemble de nos marchés.
- Nous prévoyons qu'au fur et à mesure que ces capitaux seront réaffectés, nous assisterons à une augmentation des activités et du volume d'activité sur toutes les bourses – celles du Groupe TMX ainsi que les systèmes de négociation parallèles.
- Cette situation permettra de disposer de liquidités plus élevées, ce qui permettra d'attirer davantage d'investissements, provenant de l'ensemble du Canada et de l'international.
- Enfin, cette situation donnera aux organismes de réglementation la possibilité d'agir plus rapidement et d'évaluer les risques de manière plus exhaustive, et de réagir en conséquence.

Avec le regroupement, le modèle décrit précédemment a le potentiel de créer de la valeur réelle, concrète. Non seulement les prix continueront-ils d'être comparés à ceux des bourses les plus efficaces du monde, mais les coûts variables et les coûts essentiels pour les courtiers actifs sur notre bourse devraient diminuer grâce à la technologie et à l'intégration des services de soutien et des fonctions administratives.

Pour les investisseurs internationaux, cette transaction représente une occasion simple, efficace et peu coûteuse de se livrer à des activités de négociation et de compensation sur les marchés comptant et sur les produits dérivés au Canada.

Nous croyons qu'ici, à Montréal, cette transaction permettra à la Bourse de Montréal d'avoir accès à de nouveaux capitaux pour faire la promotion de ses activités de négociation améliorées, ce qui nous permettra aussi de mettre au point et de mettre en marché plus efficacement de nouveaux produits dérivés.

Dans l'ensemble du Québec, plus de 150 000 emplois sont directement liés au secteur des services financiers; quelque 150 000 autres emplois ont un lien avec ce secteur, qu'il s'agisse d'emplois dans le domaine des services professionnels, des services juridiques ou du grand écosystème dans lequel sont offerts ces services.

En 2011, l'indice des centres financiers mondiaux a classé le Québec au 20^e rang à l'échelle mondiale. Il s'agit d'une remontée importante par rapport à la 31^e position qui lui avait été attribuée en 2009.

Dans l'ensemble, il s'agit là d'une assise solide, que nous pouvons utiliser pour bâtir l'avenir.

Je suis très emballé par les occasions d'affaires que comporte la création d'une bourse et de services de compensation pleinement intégrés – pour notre institution, nos employés, nos clients et pour tous les participants des marchés financiers canadiens.

Dans un marché international qui évolue constamment et rapidement, notre capacité à attirer des capitaux et des liquidités au Canada, à créer de la valeur pour nos clients et à concurrencer d'autres bourses à l'échelle internationale se trouve renforcée.

La semaine dernière, nous avons ouvert un nouveau bureau en Chine, afin de nous aider à saisir les occasions de croissance que présente le marché asiatique. Comme Alain l'a mentionné, plus tôt au cours de l'année, nous avons ouvert un bureau à Londres, afin d'assurer une mise en marché plus efficace de nos services en Europe. Et ce n'est pas fini, il y a beaucoup d'autres initiatives du genre à venir.

Pour réussir à long terme ainsi que pour créer de la valeur et assurer la croissance de nos marchés financiers, nous devons trouver des moyens d'ajuster et de bonifier notre offre, et de prendre de l'expansion rapidement, avec détermination.

La proposition de Maple nous offre la possibilité d'atteindre tous ces objectifs.

De plus, nous prévoyons que les avantages liés à ce modèle créeront de la valeur pour l'ensemble des marchés financiers au Canada, y compris pour nos concurrents.

Ce modèle nous permettra de renforcer la position de la Bourse de Montréal comme bourse canadienne des produits dérivés. Nous avons clairement et fermement l'intention d'investir dans le développement de la Bourse de Montréal et de la CDCC, et de le faire à Montréal.

Montréal est une plaque tournante reconnue à l'échelle internationale pour la mise au point de produits dérivés et pour l'innovation dans ce domaine et dans celui de la technologie. Son succès futur dans les services financiers dépend de sa capacité à accroître son leadership et à intensifier sa présence dans ce secteur.

La transaction que nous proposons maintient cet objectif et le renforce.

Un marché de plus en plus concurrentiel

Enfin, permettez-moi maintenant d'aborder brièvement la question de la compétitivité du marché canadien.

Nous prévoyons que la concurrence va s'intensifier au cours des années à venir. L'acquisition d'Alpha ne freinera pas cette tendance; nous nous attendons à ce que des pressions continuent de s'exercer sur nos prix, afin que nous restions concurrentiels.

Par exemple, les organismes de réglementation exigent que les courtiers exécutent les ordres sur le système qui offre le meilleur prix; les concurrents ont établi des réseaux et disposent de la capacité nécessaire pour traiter de gros volumes dans l'ensemble du milieu du courtage des valeurs mobilières.

Plusieurs systèmes de négociation parallèles nous concurrencent pour le volume d'ordres quotidien. Par exemple, en octobre, le volume d'opérations exécutées sur Chi-X a été supérieur à celui d'Alpha; Chi-X a aussi récemment reçu de nouveaux investissements provenant d'institutions financières mondiales. Il s'agit maintenant d'un système de négociation parallèle axé sur les activités mondiales, et tout semble indiquer qu'il va continuer à livrer une vive concurrence au Canada.

Outre cette dynamique nationale, il y a le défi important de rapatrier des États-Unis le volume des ordres liés aux titres des sociétés intercotées.

Alors que se forment des mégabourses et que la consolidation se poursuit, nos concurrents croissent en taille et en rayonnement. Ils intègrent de nouveaux actifs et élargissent leur portée géographique. D'ici quelques années, il se pourrait qu'un petit nombre de groupes domine le marché mondial.

Ne vous y trompez pas – le Groupe TMX obtient sa juste part du gâteau international. Dans certains cas, comme dans le secteur des ressources et dans celui des entreprises en démarrage, nous obtenons beaucoup plus que notre juste part. C'est sans oublier

que le secteur des produits dérivés est très prometteur, comme Luc et Alain l'ont mentionné précédemment. Cependant, un gros défi nous attend si nous voulons réaliser notre plein potentiel.

Les jeux de la concurrence n'ont jamais été aussi forts, particulièrement compte tenu du fait que la technologie rend les capitaux de plus en plus mobiles. Notre capacité à gagner est tributaire de notre capacité à offrir des prix, de la technologie et des compétences uniques et attrayants.

La seule façon de livrer une concurrence efficace, d'intensifier l'activité sur les marchés et d'attirer de nouveaux investissements est d'offrir un portefeuille de solutions les plus rationalisées, les plus efficaces et les plus efficaces.

Conclusion

Fondamentalement, les propos que nous avons tenus aujourd'hui essaient de répondre à quatre questions de base, qui sont au cœur de l'ensemble de la proposition :

1. Les marchés financiers seront-ils mieux servis par un Groupe TMX qui combine des activités de négociation et de compensation sur les marchés comptant et sur les produits dérivés? Non seulement à l'échelle locale, mais aussi à l'international, puisque nous nous battons pour obtenir notre part de marché du capital mondial.
2. Est-ce que les chambres de compensation et les bourses détenues par le TMX soutiennent le mandat d'agir dans l'intérêt public avec un modèle de récupération des coûts axé sur la croissance et l'innovation?
3. Nos organismes de réglementation disposent-ils du pouvoir nécessaire pour exercer un contrôle adéquat afin que nos agissements et nos activités soutiennent l'objectif visant à développer un marché de qualité?
4. Et plus particulièrement pour ce qui est de l'AMF et du marché québécois, la transaction accroîtra-t-elle le leadership du Québec dans le domaine des produits dérivés et contribuera-t-elle à la croissance du secteur québécois des services financiers?

Nous croyons que la réponse à chacune de ces questions est un oui retentissant.

Nous sommes convaincus que, grâce à des dispositions relatives à la gouvernance soigneusement conçues, à des engagements solides envers les organismes de réglementation et à un conseil d'administration indépendant, nous avons atteint le juste équilibre pour saisir les nouvelles occasions de croissance pour toutes les parties, tout en protégeant la valeur, le service et les avantages que nous offrons actuellement.

Il s'agit d'une occasion que nous espérons saisir, avec votre soutien, et nous allons travailler de concert avec les investisseurs de Maple, tous les participants des marchés financiers et nos organismes de réglementation, ici au Québec et dans l'ensemble du pays, pour aider nos marchés financiers à réaliser leur plein potentiel.

Je vous remercie encore une fois pour le temps que vous nous avez consacré aujourd'hui.